abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 6 mars à 11h, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 7 bis place du Commerce 75015 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier est désigné comme scrutateur.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2024.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

TEXTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 MARS 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FSL

abcd
INVEST

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2024 dégage un bénéfice net comptable de 47 087,66 € décide, sur proposition de son Président, de l'affecter intégralement au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'au cours des 3 dernières années, il y a eu un versement de dividendes de 199 640 € en 2024, de 427 592.27 € en 2023 et de zéro au cours de 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

Les actionnaires

SAS ABCD INVEST

Bilan au 31 décembre 2024

en €

Actif	**valeur brute**	**amort & dépréciation.**	**31/12/2024 valeur nette**	**31/12/2023 valeur nette**	**Passif**	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Immobilisations incorporelles					Capital social	161 000	161 000
Immobilisations corporelles	36 866	20 458	16 408	106	Prime d'émission, de fusion	7 732	
Immobilisations financières							
- Autres titres immobilisés	134 799		134 799	134 799	Réserve légale	16 100	16 100
					report à nouveau	33 841	
					résultat net comptable	47 088	233 481
total actif immobilisé	**171 665**	**20 458**	**151 208**	**134 905**	**total capitaux propres**	**265 761**	**410 581**
Clients	21 600		21 600	0	Emprunts et dettes auprès des ets de crédit		
Créances	33 992		33 992	3 319	Emprunts et dettes financières divers		
Valeurs mobilières de placement	11 884		11 884		Fournisseurs et cptes rattachés	20 420	19 912
Disponibilités	71 923		71 923	355 263	Dettes fiscales et sociales	4 426	62 994
					Autres dettes		
Total actif circulant	**139 399**	**0**	**139 399**	**358 582**	**Total des dettes**	**24 846**	**82 906**
Total actif	**311 064**	**20 458**	**290 606**	**493 487**	**Total Passif**	**290 606**	**493 487**

SAS ABCD INVEST

Compte de Résultat

période du 1er janvier au 31 décembre 2024

en €

	2024	2023
Produits d'exploitation		
prestations de services	100 800	458 423
Transfert de charges d'exploitation	10 679	
Total des produits d'exploitation	**111 479**	**458 423**
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	77 481	149 376
impôts et taxes	798	466
Charges de personnel		
dotations aux amortissements	3 869	2 940
autres charges		
Total des Charges d'exploitation	**82 147**	**152 782**
Résultat d'exploitation	**29 331**	**305 641**
Produits financiers		
Produits des participations	17 140	
Produits financiers des placements de trésorerie	4 240	
Reprise dépréciation immobilisations financières		
Total des produits financiers	**21 380**	**0**
Charges financières		
charges financières		
Dotation dépréciation immobilisations financières		
Total des charges financières	**0**	**0**
Résultat Financier	**21 380**	**0**
Résultat Courant	**50 711**	**305 641**
Produits exceptionnels	1 811	
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**1 811**	**0**
Impôts sur les bénéfices	**5 435**	**72 160**
Résultat net comptable	**47 088**	**233 481**

Annexe comptable

Sommaire

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes et méthodes comptables
- Rappel des principes
- Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Titres de participations et créances rattachées
 - Autres créances et dettes
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avance

III - Commentaires sur les comptes du Bilan
- Les comptes de l'actif
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations financières
 - Créances sur actifs circulants
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avances

- Les comptes de passif
 - Capital
 - Dettes et charges à payer

IV – Notes sur le compte de résultat
- Chiffre d'affaires
- Charges
- Produits financiers et charges financières
- Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

V – Autres informations
- rémunération des dirigeants
- impôt sur les sociétés
- filiales et participations

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 290 606 € et le bénéfice net comptable de 47 087.66 € sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, du PCG et des autres textes législatifs ou réglementaires.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

La société a continué sa mission de gérance de la SCI Montjoie Faron sachant que son contrat d'asset management a pris fin en début d'année 2023. Cette société sera dissoute en 2025.
Elle a par ailleurs poursuivi tout au long de l'année, les différentes missions dans le cadre du contrat signé avec la Société Reine Développement.

II - Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

En mi-janvier 2025, la société a facturé un premier acompte à Reine Développement en accord avec cette dernière pour un montant de 450 000 € au titre de sa commission de surperformance.

III – Principes et méthodes comptables.

1 – Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2 – Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat

A – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondant à des licences de logiciels informatiques de faible valeur unitaire sont immobilisées et généralement amorties sur une durée de 12 mois.

B – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau ou de transport et sont amorties généralement sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

C – Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées pour leur montant en principal.
Les intérêts courus sont calculés prorata temporis à la date de clôture de l'exercice.
Une provision pour dépréciation sera prise en compte lorsque la valeur d'inventaire basée pour l'essentiel sur la valeur économique des titres est inférieure à leur valeur comptable.

D – Autres créances et dettes.

Elles sont évaluées pour leur valeur comptable.

E – Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.
Elles sont acquises pour opérer le placement de la trésorerie disponible. Les placements de ces disponibilités sont généralement faits sur des supports de type actions de sociétés cotées en bourse ou SICAV / FCP de trésorerie.

La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la valeur brute de sortie des titres cédés pour les titres de type Sicav ou FCP.

F- Charges constatées d'avance
Elles sont comptabilisées hors taxes, suivant les principes habituels en matière de calcul de prorata à la date de clôture de l'exercice.

IV - Commentaires sur les comptes du Bilan

1 – Les comptes de l'actif

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles concernent du matériel de bureau et de transport pour une valeur brute de 36 866 €. Elles sont amorties à hauteur de 20 458 € au 31 décembre 2024. La dotation de l'exercice est de 3 869 €. La société a par ailleurs cédé ou mis au rebut un certain nombre d'immobilisations corporelles qui étaient totalement amorties, dégageant une plus-value nette de 800 €.

- **Immobilisations financières**

Titres de participations : la société détient sur la société Holding Wilson 250 des titres de participations pour un montant total de 134 317.40 €. Elle détient également des parts dans Galian pour 481.76 €.

- **Créances sur actifs circulants**

Toutes les créances de la société sont à moins d'un an.

- **Valeurs mobilières de placement et créances assimilées**

La société détient un portefeuille d'actions cotées dans le cadre de la gestion de ses disponibilités. Le prix de revient s'établit à 11 883 € et il ressort au 31/12/24 une plus value latente sur ce portefeuille.

- **Trésorerie disponible**

La société détenait 71 923 € de trésorerie disponible à la fin de l'exercice.

- **Charges constatées d'avances**

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au titre de l'exercice.

2 - Les comptes de passif

- **Capital**

Au 31/12/24, le capital de la société d'un total de 161 000 € se composait de 161 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

- **Dettes et charges à payer**

Les dettes à court terme sont de 24 846 € et concernent les fournisseurs pour 20 420 € et les dettes fiscales et sociales pour 4 426 €. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

IV – Notes sur le compte de résultat

- **Chiffre d'affaires**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 100 800 € en 2024.

- **Charges**

Les postes d'achat et de charges externes sont de 77 481 €, les impôts et taxes de 798 € et la dotation aux amortissements de 3 869 €.

- **Produits financiers et charges financières**

Il n'y a pas de charge financière au titre de cet exercice et les produits financiers représentent au total 21 380 € , soit 17 140 € (dividende reçu au titre d'une participation) et 4240 € de produits financiers ou plus-values financières de placement.

- **Produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

Il n'y a pas de charge exceptionnelle et le montant des produits exceptionnels au titre de cet exercice représente 1 811 € dont 800 € de plus-value de cession d'actif corporel.

- **Impôts sur les sociétés**

Le montant de l'IS dû au titre de 2024 est de 5 435€€

V – Autres informations

- rémunération des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré.

- filiales et participations

La société détient une participation dans la société Holding Wilson 250 pour un montant brut de 134 317.40 € représentant 9.77% du capital social de cette société. La société Holding Wilson 250 a dégagé un bénéfice net comptable de 0.7 M€ sur l'exercice 2024.

abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 6 mars 2025

Situation de l'activité

La société a généré un chiffre d'affaires de 100,8 K€ contre 458.4 K€ en 2023.

Informations comptables et financières

Les charges d'exploitation sont de 82,1 K€, une partie des missions étant sous-traitées.
Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'établit à 29,3 K€. Le résultat financier est de 21,3K€ et provient des produits financiers, à savoir le dividende issu de la participation détenue dans HW250 et des produits de placements de la trésorerie. La société a dégagé un produit exceptionnel de 1,8 K€ suite à la cession d'immobilisation pour 0,8 K€ et à des produits sur exercices antérieurs pour 1 K€.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 5 435 €, le résultat net comptable de l'exercice se traduit un bénéfice de 47 087,66 €.

A l'actif, les immobilisations corporelles représentent en fin d'exercice, une valeur nette de 16,4 K€, les immobilisations financières sont de 134.8 K€, le poste client est de 21,6 K€, le poste autres créances de 33,9 K€, les valeurs mobilières de placement de 11,8 K€ la trésorerie disponible est de 71,9 K€.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2024 à 265,7 K€ tandis que les dettes à court terme sont de 24,8 K€.

Opérations financières

Capital social

Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2024.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire

La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Trésorerie

La société dispose d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2024 de 71,9 K€

Actionnariat.

Au 31 décembre 2024, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

abcd
INVEST

Affectation du résultat et Dividendes
Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 47 087,66 €.

Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat en totalité au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'au cours des 3 dernières années, il y a eu un versement de dividendes de 199 640 € en 2024, de 427 592.27 € en 2023 et de zéro au cours de 2022.

Organisation de la société
La société est domiciliée depuis début 2025 au 7 bis place du Commerce 75015 PARIS. Au cours de l'exercice 2024, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2024, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.
En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.
En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

La société a modifié son objet social n'exerçant plus d'activités d'agent immobilier dans le cadre de la loi Hoguet depuis le début 2025 et a ajouté une activité de marchand de biens à son objet social.

Didier Brethes
Président